



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-107681>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-107681**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Paris Direction de la Jeunesse et des Sports

Correspondant : MME SOUMENAT ANAIS, Ville de Paris Direction de la Jeunesse et des Sports

Adresse : 25 Boulevard Bourdon, 75004 Paris

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.paris.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement des installations de la baignade Villette pour la saison 2027, 27 quai de la Loire, 75019 Paris

Lieu d'exécution : 27 quai de la Loire, 75019 Paris, 75019 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché de maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement des installations de la baignade Villette pour la saison 2027, 27 quai de la Loire, 75019 Paris

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations sont divisées en éléments de mission, intégrées dans une mission de base, et une mission complémentaire.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

30 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prestations financées par le budget d'investissement de la Ville de Paris (ressources propres). Le marché est traité à prix global et forfaitaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les soumissionnaires sont informés que le marché sera conclu avec des candidats individuels ou des groupements. Pour l'exécution du marché, le mandataire du groupement conjoint

est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.(cf art 1.4 du RC)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2501168

Renseignements complémentaires : Les éléments exigés au titre de la candidature sont indiqués à l'article 3.1 du RC Le présent marché prévoit des conditions d'exécution des prestations à caractère environnementales détaillées à 1.3.1 du règlement de la consultation et 1.5 du CCAP. Afin de prendre connaissance des contraintes relatives au lieu de réalisation des prestations, il est fortement recommandé aux soumissionnaires de procéder à une visite préalable du lieu.(art 2.3 du RC). L'attention des soumissionnaires est appelée sur le fait que l'acheteur pourra attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Cependant, après examen des offres remises, le représentant de l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations avec les 5 candidats mieux disant au regard des critères d'attribution de l'article 4.5 du présent règlement de consultation et dont les offres sont reconnues appropriées. (cf art 4.3 du RC) A titre indicatif, le début des études démarrera au dernier trimestre de l'année 2025. Ce calendrier reste prévisionnel.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Paris - Direction de la Jeunesse et des sports.

Coordonnées :

Téléphone : 0172763009

Courriel : Anais.soumenat@paris.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Paris - Direction de la Jeunesse et des sports.

Contact : M. Rayan HASSANI

Coordonnées :

Téléphone : 0142762250

Courriel : Rayan.hassani@paris.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/09/2025